

la feuille du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

198

Février 2025

• NOUVELLE ANNÉE •

Les projets pour votre ville en 2025

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS





VENDREDI 17 JANVIER

VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée à l'Escale en présence de M. Alexander GRIMAUD, Sous-Préfet de Palaiseau, M. François DUROVRAY, Président du Conseil Général de l'Essonne et ancien ministre des transports, M. Stéphane BAZILE, Conseiller Départemental et Maire de Saulx-les-Chartreux, M. Guy MALHERBE, ancien Maire d'Epinais sur Orge et ancien Député, et de M. le Lieutenant Ludovic GUILBAUD, commandant de la brigade de gendarmerie de Nozay.

SAMEDI 18 JANVIER

REPAS DES SENIORS

Environ 200 seniors ont répondu présent à l'invitation de la municipalité. Chaque année à l'occasion des vœux, un repas et une animation leur sont offerts. Un moment d'échanges et de convivialité toujours apprécié.

Si vous souhaitez participer aux animations proposées par le CCAS, contactez le 01 69 63 32 79.



MARDI 17 DÉCEMBRE

REMISE DE LIVRES

En fin d'année, la Caisse des écoles a remis un dictionnaire français à chaque élève de CE1. Les petites sections de maternelle ont également reçu un livre de contes pour partager de belles histoires en famille.



MADAME, MONSIEUR,



L'accès au logement social est en passe d'évoluer dès la fin de cette année. La Conférence Intercommunale du Logement (CIL), lancée par l'Etat et secondée par la Communauté d'Agglomération, vise à donner plus de clarté à l'attribution des logements sociaux, à homogénéiser les critères d'attribution par ville ainsi qu'à assurer un suivi de ceux-ci pour chaque bailleur social.

Le diagnostic, établi par la Communauté d'Agglomération, démontre que le parc social est inégalement réparti sur son territoire. Cinq communes, au demeurant les plus peuplées, globalisent 60 % du parc social et 4 d'entre elles concentrent entre 73 % et 79 % du logement social financièrement accessible. Le territoire est donc marqué par un fort enjeu de rééquilibrage.

Fort de ce constat, partagé par ailleurs par d'autres territoires, l'Etat, secondé par la Communauté d'Agglomération (en ce qui nous concerne), s'appuie sur plusieurs lois telles la loi ALUR, la loi Egalité et Citoyenneté et la loi Elan, pour mener cette politique visant à imposer plus de mixité sociale ainsi que son contrôle. Les objectifs concourants à cette mixité sont les suivants :

- Davantage de mixité sociale dans les quartiers prioritaires des villes (QPV) concentrant les logements les plus accessibles, afin que 50 % des attributions soient

attribuées chaque année aux 75 % des demandeurs disposant des revenus les moins faibles,
- Attribuer chaque année dans les villes hors QPV, un minimum de 25 % des demandeurs disposant des revenus les plus faibles,
- Accueillir les populations prioritaires.

Il est également précisé que si les obligations ne sont pas atteintes, l'Etat, par le biais des Préfets, procédera directement aux attributions.

Indépendamment de cette diversité sociale recherchée, de la transparence dans l'attribution des logements et de l'homogénéisation des critères d'attribution voulue, il est à mon sens nécessaire de tenir compte des inégalités territoriales en prenant en compte : les moyens de transport existants, les zones d'emploi potentiels à proximité et la capacité financière des communes permettant d'adapter les services publics dévolus à cette nouvelle population. Je crains cependant que ces nouvelles obligations vertueuses se traduisent par des aberrations comparables à celles de la loi SRU qui s'appliquent sans aucune distinction ou peu aux communes de plus de 1500 habitants.

Très cordialement.

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Marion Imbert, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :** Emendo /

Impression : Imprimerie Payard - Marolles-en-Hurepoix



Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



NOUVELLE ANNÉE

Quel bilan de l'année écoulée et quels projets pour 2025 ?

Lors de la cérémonie des vœux aux Urbisylvains, le Maire a rappelé les différentes réalisations 2024 et a annoncé les projets pour la nouvelle année.



Travaux

En 2024, nous avons entrepris :

- La poursuite des travaux de réhabilitation de l'école des Cailleboudes
- La réhabilitation de la rue du Grand noyer
- La réalisation d'une troisième voie de circulation rue des Cailleboudes ainsi qu'un parking de 14 places



- La réhabilitation totale des terrains de tennis en terre battue
- La réalisation d'un City Stade à destination des jeunes

En 2025, nous prévoyons de :

- Réaliser les travaux de voirie chemin de la Grenouillère
- Réhabiliter une première partie de la rue des Joncs Marins
- Finaliser la réhabilitation de l'école des Cailleboudes



- Continuer la mutation technologique de l'éclairage public en technologie LEDS.



Finances

L'année 2024 a été marquée par la cessation d'activité du SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry) et sa dissolution par M. le Préfet. Pour faire face au « savoir nager » de nos élèves en écoles élémentaires, la commune a obtenu, pour un coût moindre, des lignes d'eau à la piscine intercommunautaire « La Vague » à Palaiseau.

Cette économie a conforté notre situation financière qui reste saine.

La dette au 1^{er} janvier 2025 est de l'ordre de 7M € soit un peu moins de 910 € par habitant et la moyenne départementale de 956 € par habitant.

Depuis maintenant 30 ans les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté, ce qui n'a pas entravé les investissements nécessaires. L'extinction progressive de la dette, et la rigueur budgétaire vont permettre de finaliser cette année des investissements importants et notamment l'école des Cailleboudes. Ces différentes opérations sont financées grâce aux fonds propres communaux et aux subventions, malheureusement en baisse compte tenu de la conjoncture, et qui proviennent de l'Etat, la Région et le Département.



Etat civil Elections

Selon le dernier recensement officiel applicable au 1^{er} janvier 2025, nous sommes **8 239 habitants.**



Sécurité

En 2024, nous avons dû faire face à un effectif mouvant avec des difficultés de recrutement comme d'autres collectivités.

En 2025, nous souhaitons augmenter les effectifs et étendre le système de vidéosurveillance.



Communication

Informers les administrés par les différents supports de communication : la Feuille du Bois, le guide municipal, le site internet, les panneaux lumineux...



Petite Enfance

Le service de la Petite Enfance poursuit le projet de transition écologique débuté en 2023. Il perpétue sa participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance et met en œuvre divers projets pour le Relais Assistantes Maternelles.



Urbanisme Environnement

Les points importants de l'année 2024 dans le domaine de l'urbanisme :

- Livraison d'une pension de famille pour le compte de l'association « Monde en marge, Monde en marche » de 20 logements rue de Gaillard



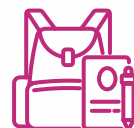
- Poursuite des réunions concernant le Plan Local d'Urbanisme ainsi que le lancement de l'enquête publique
- Poursuite du projet partenarial d'aménagement de la RN20, qui s'étendra sur 15 années, voire au-delà compte tenu du contexte économique et politique. Il s'agit d'un projet d'envergure pour la ville qui a pour but de favoriser l'usage des différents modes de circulation, optimiser le fonctionnement de la RN20 et poursuivre la requalification urbaine et économique des secteurs concernés.

En 2025, les chantiers à venir :

- Réalisation de 110 logements Voie des Postes (ancien garage DAF) pour le compte d'Essonne Habitat
- Réalisation d'une résidence intergénérationnelle de 79 logements et 10 maisons en accession sociale pour le compte d'Essonne Habitat



Sur le plan environnemental, la Ville poursuit les opérations de nettoyage des bois et de zones urbanisées, organise avec le concours de l'Alec des réunions d'information pour la rénovation thermique des habitations, sensibilise les bailleurs sociaux au traitement des déchets et dépôt des encombrants.



Enfance Scolaire Jeunesse

Le service Scolaire s'attache à maintenir un service public de qualité et vise à renforcer la solidarité :

- En accueillant plus d'enfants porteurs de handicap
 - En créant des tranches de quotient familial supplémentaires, pour des séjours plus accessibles
- L'implication des enseignants, des ATSEM et des AESH pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages n'est plus à démontrer.

En 2025, l'école Marie Curie devrait être transférée à l'école des Cailleboudes. Le foncier disponible, occupé par l'école, le petit gymnase et la structure RASED, permettra à terme de réaliser un bâtiment public pour répondre aux besoins de la ville (structure sportive et salles évolutives).

Le service Jeunesse accompagne le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes dont le renouvellement a eu lieu fin décembre 2024. Il compte 15 élus.

La structure du SPOT est fréquentée en moyenne par 150 jeunes sous le contrôle de 3 animateurs.

L'année 2024 a été marquée par la réalisation d'un City Stade à destination des jeunes de la ville.



Social

Nous disposons aujourd'hui de 615 logements sociaux, soit environ 20 %. Pour rappel, nous sommes soumis à une obligation de 25 % de logements sociaux, au titre de la loi SRU. Les actions et animations existantes seront reconduites en 2025.



Culture, Sport, Vie associative

Parmi les événements marquants en 2024, citons :

- Les premières expositions à la Maison Culturelle des Joncs Marins.
- La mise en place d'une initiation au Self Defense lors de la journée de la femme

En 2025, nous prévoyons :

- De créer un parcours de santé en libre accès dans le bois de Monsieur
- La 20^e édition d'Escale'n Jazz avec la participation du Grand Orchestre du Splendide

Le ravalement des murs de clôture et d'habitation n'est pas facultatif

Conformément au Plan Local d'Urbanisme, et suivant les autorisations délivrées, les murs de clôture, constructions et bâtiments annexes à l'habitation doivent être enduits de couleur similaire à la construction principale.

Pour des raisons d'environnement et d'esthétique, nous invitons les propriétaires à respecter les autorisations qui leur ont été délivrées et ainsi de termi-

ner les travaux entrepris, pour une ville plus harmonieuse.



Une zone bleue rue des Cailleboudes

Outre la réalisation d'une 3^e voie rue des Cailleboudes pour rejoindre la RN20, la ville a créé un parking de 14 places. Celui-ci est règlementé avec un stationnement limité à 1h30 de 8h à 19h (hors dimanche et jours fériés) pour faciliter l'accès aux commerces situés à proximité. L'apposition d'un disque bleu est donc de rigueur (Arrêté 2024PM209).

Rendez-vous Troc de plantes, le samedi 17 mai 2025

En vue de la nouvelle édition du Troc de plantes, pensez à préparer vos semis et boutures et à procéder à l'inventaire de vos graines, jeunes plants...

Vos rendez-vous Environnement en 2025

Ramassage citoyen des abords de nos bois, le samedi 15 mars

RDV 8h30 aux services Techniques, 20 rue Ambroise Paré
Gants et sacs poubelles fournis.

Broyage des végétaux, le samedi 22 mars.

Parking des Bartelottes, chemin de Lunézy. Organisé par le SIOM.

Collecte de textiles, le samedi 5 avril

Parking de l'Escale, 14 chemin des Berges. Organisé par le SIOM.

Méfiance avec les démarcheurs



Le démarchage à domicile est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Mais certains délinquants utilisent ce prétexte pour pénétrer dans votre logement afin de commettre un vol ou effectuer un repérage. Ils agissent en général par deux.

Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques bons réflexes :

- Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas).
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.



UN GESTE POUR LA PLANÈTE

Que faire de nos piles usagées ?

Jetés sans précaution, les piles et accumulateurs usagés peuvent libérer dans l'environnement de nombreux composés dangereux : acide, plomb, lithium, mercure...

Apporter les piles et accumulateurs usagés à un point de collecte permet de récupérer et recycler les matériaux qui les composent. Leur collecte est d'ailleurs obligatoire par les vendeurs et distributeurs. Des organisations agréées se chargent de la collecte et du recyclage des piles et accumulateurs pour assurer une élimination respectueuse de l'environnement :

Déposez les dans les points de collecte à votre disposition chez les distributeurs, en déchèterie, dans les lieux publics (écoles, mairies...) ou dans des entreprises.

N'oubliez pas de rapporter vos piles rechargeables : elles ont une durée de vie importante mais finissent par s'user.

Nickel, Cadmium, Cobalt	→ Métaux (acierie) ou nouvelles piles et nouveaux accumulateurs
Cadmium	→ Nouveaux accumulateurs
Zinc	→ Toitures, gouttières ou nouvelles piles
Fer, Manganèse	→ Acier inoxydable (ex : couvertes)
Mercurie	→ Industrie chimique
Plomb	→ Nouveaux accumulateurs
Polycarbonate	→ Industrie plastique (automobile)

JEUNESSE

Rejoins le SPOT, une structure qui bouge

Sensibiliser, Partager, Orienter, Transmettre sont les valeurs que souhaite véhiculer la structure jeunesse Urbisylvains âgés de 11 à 17 ans. L'équipe d'animateurs composée d'Anaïs, Julie, Lydia, Manu et Thierry accueille les adhérents dans un lieu propice aux échanges, à la création et à la convivialité.



Au programme : des activités variées (sportives, créatives, ludiques...), des sorties (escape game...), des soirées à thèmes. Sont également proposés des séjours sur des thématiques variées en fonction de la saison et de l'hébergement (mer, montagne, campagne).

Au-delà des animations, le SPOT accompagne les jeunes dans leurs projets (BAFA, Tremplin citoyen, rédaction de CV, recherche d'emploi...).

En ce début d'année, et pour bénéficier de ce service, l'heure est aux inscriptions (ou réinscriptions) !

L'équipe vous accueille en période scolaire : les mercredis de 13H à 19H, les jeudis et vendredis de 17H à 18H30, et du lundi au vendredi en période de vacances scolaires de 10H à 19H.

Lieu : le SPOT – 16 chemin des Berges
Renseignements au 06 43 37 59 76 et sur educatif.lespot@lavilledubois.fr
Plus d'infos sur www.jeunesseslavilledubois.fr



Réunion d'information

Employer un(e) assistant(e) maternelle

Samedi 8 mars 2025
10h00-12h00

Mairie, Salle du conseil municipal
Place du Général de Gaulle
91200 La Ville Du Bois

06 22 66 79 54

Parking derrière la mairie Rue des Ecoles - Accès PMR

PETITE ENFANCE Réunion d'information

« Employer une assistante maternelle »
Samedi 8 mars de 10h à 12h
Mairie - Salle du Conseil
Sur inscription - 06 22 66 79 54



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI « Les Petits Pas »

Permanences de puériculture sur le parking de l'Escalé, 14 chemin des Berges, assurées par le camion de la Protection maternelle et infantile (PMI)
le vendredi 07/02 de 9h à 12h30 sur RDV au 06 80 72 81 94.

Biblio-bébé

Mercredi 12 février, de 10h à 11h
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription. Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3, Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 9h à 11h30. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escalé. Renseignements au 01 69 63 32 72.

Vendredi 7 février : Atelier pâtisserie / crêpes

Vendredi 14 février : Motricité au dojo – sur inscription avant le 07/02

RENCONTRE SPORTIVE Ulteam Ball

Une rencontre amicale et une pratique ludique accessible à tous. Comme dans une partie de paintball, les deux équipes évoluent librement dans un espace parsemé d'obstacles et de cachettes.

Objectif : poursuivre et toucher l'équipe adverse avec des balles en mousse.

Tenue de sport exigée et gourde. Inscription gratuite - Pré-inscription souhaitée. Fiche d'ins-

cription disponible sur le site de la ville.

Dimanche 9 février 2025, à l'Escale salle Léon Froissant 13h30/14h inscription et formation des équipes (âge minimum 6 ans).

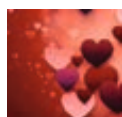
14h30/17h Rencontres Ulteam Ball

Renseignements auprès du service culture & sport
01 64 49 55 40
culture.sport@lavedubois.fr



SHOWROOM

Maison de la Beauté à l'occasion de la Saint Valentin



Mylène et Emilie, jeunes Urbisylvaines et gérantes de LM Beauty Industry, souhaitent aider de jeunes entreprises de la région à se développer en proposant un « une maison de la Beauté »

sur la commune. L'occasion de trouver des idées cadeaux pour la St Valentin !

Vous y découvrirez des stands de vêtements pour femmes et hommes, des parfums, des prestations de beauté, des bougies personnalisées, des prestations de massage du corps, un stand de coiffure homme/femme, de la personnalisation de sneakers, piercing, etc.

Ateliers pour enfant, tombola, photo Booth et bien d'autres surprises encore vous attendent !

Dimanche 9 février 2025 de 11H à 20H

Petit Gymnase, rue des Ecoles

Entrée gratuite.

Garderie pour enfants, restauration sur place possible

Renseignements auprès du service culture & sport
01 64 49 55 40 / culture.sport@lavedubois.fr



SOIRÉE-THÉÂTRE La bonne blague

Samedi 8 février 2025, 20h30

Escale, salle H.G. Adam

Par le Théâtre à malice

Une troupe joue une comédie policière sans se douter que quelque chose se trame... la bonne blague !

Quelle blague ? Où se joue-t-elle ? Sur scène ? Dans les coulisses ? En régie ? Qui en est l'instigateur ? Dans cette ferme isolée, qui en sera la victime ? De rebondissements en coups de théâtre, l'intrigue se noue et se dénoue... Venez découvrir ce qui se joue derrière les rideaux.

Tarif plein 10 € - réduit : 8 €

Sans réservation.



SPECTACLE Top Chrono

Samedi 8 février 2025 à 16H
Bibliothèque Constantin Andréou

Un spectacle-lecture participatif pour deux comédiennes et une intervenante sportive, ponctué par la lecture de textes littéraires.

Le public pénètre dans les vestiaires d'une salle de sports. Il assiste et participe à la préparation physique et men-

tale de deux sportives amatrices ainsi qu'à leurs rivalités burlesques et philosophiques. Chemin faisant, elles laissent passer l'heure, renoncent à leur séance de gym mais pas au final ambiancé.

En partenariat avec l'association « Danse et Gym du Bois »

A partir de 15 ans.

Gratuit - sur inscription.

Infos : bibliothèque, 01 64 49 59 41 et à bibliotheque@lavilledubois.fr

ATELIERS (RÉATIFS) Des mots en laine

Mercredis 12 février et 12 mars 2025 à 14H
Bibliothèque Constantin Andréou

Les enfants auront le loisir de créer un mot en laine à l'aide de tricotin, de fil de fer et de petits éléments décoratifs. Idéal pour décorer une pièce ou pour un joli cadeau fait main.

A partir de 8 ans. Gratuit sur inscription.

Infos : Bibliothèque, 01 64 49 59 41 et à bibliotheque@lavilledubois.fr



Vos événements associatifs à venir

Samedi 8 février de 14h à 18h : Ping family/crêpes party organisés par le tennis de table à l'Escale – événement familial ouvert à tous

Dimanche 16 mars à 13h30 : Loto familial organisé par la FCPE à l'Escale



Tournoi international de Dodgeball

Venez à l'UDO⁴ voir s'affronter les meilleurs dodgeballeurs européens, japonais et américains.

Le club urbisylvain des Licornes organise la quatrième édition de l'Unicorn Dodgeball Open (UDO), une compétition internationale de dodgeball.

L'UDO⁴ regroupera seize équipes en catégories Mixte et Femme, ainsi que vingt équipes en Open.

En 2025, la compétition attire au-delà du continent européen, puisque participeront des équipes anglaises, italiennes, suisses, autrichiennes, hongroises, espagnoles, et françaises... Mais aussi des équipes japonaises et américaines. L'occasion de lier sport et culture !

Des joueurs sacrés champions du monde en 2024 seront présents.

Les 21, 22 et 23 février 2025 – Gymnase Marie Marvingt à Villebon-sur-Yvette
Accès libre – restauration sur place possible

Pour en savoir plus : licornedodgeballclub@gmail.com

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Le changement climatique accentue les épisodes de pluies intenses, augmentant le risque de ruissellement à La Ville-du-Bois. Ces phénomènes provoquent inondations, dégâts sur les infrastructures et fragilisation des sols. La prévention est notre meilleure défense face à ce phénomène.

D'abord, luttons contre l'imperméabilisation des sols. Encourager les revêtements perméables dans les espaces publics et privés est essentiel. Multiplions les espaces végétalisés : parcs, toitures végétales et haies qui retiennent les eaux.

Ensuite, renforçons les infrastructures adaptées. Des bassins de rétention ou des noues végétalisées permettent de ralentir et d'absorber les pluies. Évaluons régulièrement les zones à risque pour prioriser les travaux.

Enfin, impliquons les habitants. Sensibilisons-les à des aménagements simples : installation de cuves pour récupérer l'eau de pluie, végétalisation des jardins et aménagements pour ralentir l'écoulement.

Avec ces actions, La Ville-du-Bois peut devenir un modèle de résilience face aux défis climatiques. Ensemble nous pouvons protéger notre commune.

Grégory NOFERI
Conseiller municipal



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Le montant de la dette de notre pays est de l'ordre de 3300 Md€. Celle-ci devra être remboursée et les échéances pèseront sur nos capacités d'investissement futures. Si nous transposons cette situation, toute proportion gardée bien sûr, à notre cas personnel ou familial, nous serions contraints, à défaut d'augmenter nos revenus, de réduire nos dépenses, et donc globalement de faire des efforts qui toucheraient la cellule familiale.

Je pense qu'au niveau de la Nation, c'est un peu la même chose, et que nous devrions tous et réellement tous, proportionnellement, contribuer au redressement de cette situation.

Nos politiques devraient le faire comprendre et le faire accepter plutôt que s'arc-bouter sur des demandes qui tiennent plus de l'idéologie que de la situation réelle.

JEAN-PIERRE MEUR
Maire



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Éducatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Éducatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Dolores LOPES

Yannick GUIGNETTE

Benjamin DEFAYE

Valérie HUEBER

État civil

Bienvenue

05 décembre 2024 : Isidore FLOCHEL
 07 décembre 2024 : Ayoub AIT ALI
 10 décembre 2024 : Isalia ADAMIS
 11 décembre 2024 : Suzanne BLANCHARD LE VOYER
 20 décembre 2024 : Alyzée MOGUEZ
 27 décembre 2024 : Shérif-Sûdaïs WOTO
 31 décembre 2024 : Léon SAILLARD

Félicitations

07 décembre 2024 : Yassine JELOUALI et Rim ABDESSALEM

Condoléances

20 novembre 2024 : Maria Dos Anjos MEDEIROS PAIVA
 24 novembre 2024 : David HERAN
 01 décembre 2024 : Adjao GNONHOSSOU
 02 décembre 2024 : Serge DELACROIX
 08 décembre 2024 : Sylvie HANZEKOVIC
 13 décembre 2024 : Thi-Van-Trang TRAN
 30 décembre 2024 : Jean ISSAKIDIS
 31 décembre 2024 : Joaquim ALVES GUERRA

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes - Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediaivipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

Générez votre e-badge du SIOM



Plus pratique, le SIOM vous propose de générer votre e-badge sous forme de QR Code pour accéder à vos deux déchèteries (Villejust et Saclay).
 Infos sur : www.siom.fr/badge-dacces/

URGENCE(S)

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maison Médicale de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Électricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN
 Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
 06 40 89 45 75

DÉCHÈTERIE - RESSOURCEURIE DU SIOM

Villejust - Avenue des Deux lacs : Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture).

Saclay - Impasse de la Poudrette : Ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 17h45, les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h45.

i Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
 Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

LES TRANSPORTS EN COMMUN : LA NUMÉROTATION CHANGE

- **Lignes de bus 9115 (ex M151) et 9114 (ex M154)** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le 9114 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau)
 - **Ligne de bus 4503 (ex M153)** : relie Arpajon à Massy (RER B)
 - **Ligne de bus DM152S** : en service pendant la période scolaire. Plusieurs circuits : collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux - Grange aux Cercles et Longjumeau Les Côteaux - Les Renondaynes
 - **Ligne de bus 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
 - **Ligne N123** : circule 7j/7 de 23h40 à 04h20, avec un passage toutes les heures, entre Paris Châtelet et la Gare d'Arpajon, arrêt La Grange Aux Cercles à La Ville du Bois.
- i** Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

• Jusqu'au 1^{er} mars •

EXPOSITION « SPORTS ET DISCRIMINATIONS »

Bibliothèque – 11 bis rue des écoles

Venez découvrir au sein de votre bibliothèque une exposition abordant des thèmes sociétaux touchant le milieu sportif tels que : l'arbitrage, les discriminations, l'égalité femmes-hommes, l'esprit sportif, le handicap, l'homophobie, la médiation, l'olympisme, le racisme, les stéréotypes...

Cette exposition, prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Essonne, est un support d'échanges et de réflexions qui permet d'engager des actions de sensibilisation sur les discriminations et les violences dans le sport.

Entrée libre sur les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Infos, Bibliothèque, 01 64 49 59 41



Du 6 janvier au 28 février

• Prix des P'tits Loups •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
Les enfants de 7 à 10 ans sont invités à élire leur album préféré parmi une sélection en consultation à la Bibliothèque.

Samedi 1er février, 10h30

• Atelier d'écriture •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
A partir de 15 ans. Sur inscription.

Samedi 8 février, 16h

• Spectacle participatif « Top Chrono » •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
A partir de 15 ans. Sur inscription.

Samedi 8 février, 20h30

• Soirée-théâtre « La bonne blague » •

Escale, 14 chemin des Berges
Par le Théâtre à malice
Tarif : plein 10€ / réduit 8€
Sans réservation.

Dimanche 9 février, de 11h à 20h

• Showroom « Maison de la Beauté » •

Petit Gymnase, 10 rue des écoles
Entrée libre

Mercredi 12 février, 14h

• Atelier créatif « Des mots en laine » •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
A partir de 8 ans. Sur inscription.

MARS EN BREF

Vendredi 7 mars : Je lis, j'aime, j'en parle

Samedi 8 mars : Réunion d'information « Employer une assistante maternelle »

Mercredi 12 mars : Atelier créatif "Des mots en laine"

Samedi 15 mars : Ateliers d'écriture

Samedi 15 mars : Ramassage citoyens aux abords des bois

Du 16 au 23 mars : Semaine Nationale de la Petite Enfance

Samedi 29 mars : Carnaval de Bineau



Suivez l'actualité sur
www.lavilledubois.fr et sur [lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)